

# LES RISQUES TECHNOLOGIQUES

## Les risques Industriels

### 1- Le risque dans la commune

Le risque industriel concerne un événement se produisant sur un site industriel et entraînant des conséquences immédiates et graves pour le personnel, les riverains, les biens et l'environnement.

Les principales manifestations du risque industriel sont :

- **L'incendie** : par inflammation d'un produit au contact d'un autre, d'une flamme ou d'un point chaud, avec risques de brûlure et d'asphyxie ;
- **L'explosion** : par mélange de certains produits, par la libération brutale de gaz avec risques de traumatismes directs, ou par onde de choc ;
- **La dispersion** : dans l'air, l'eau, le sol de produits dangereux avec toxicité par inhalation, ingestion ou contact.

Les enjeux sont de types humains, économiques et environnementaux.

Sur la commune de Fay-aux-Loges on ne recense historiquement aucune catastrophe industrielle ayant obligé à prendre des mesures envers la population, cependant le risque existe. Même s'il est faible sur la commune qui ne possède pas d'établissements industriels, elle peut toujours pâtir des aléas à cause de catastrophes provenant des communes voisines.

### 2- Les mesures prises par la commune

Dans le cadre de l'aménagement de la zone d'activités de la Communauté de Communes des Loges sur la commune de Fay-aux-Loges, aucune entreprise actuellement installée sur le site de la Zone de l'Évangile et de la ZAC DES LOGES n'est soumise à la réglementation relative à la directive Seveso qui a pour principales exigences la gestion de la sécurité (politique de prévention des accidents majeurs.)

### 3- Ce que doit faire la population

#### Avant : Je m'informe

Informez-vous pour connaître les gestes :

- D'alerte,
- De regroupement,
- De confinement,
- D'évacuation.

Gardez les documents d'information qui vous ont été remis.

## Pendant : Je me protège

- Si vous êtes témoin d'un accident :
  - Donnez l'alerte,
  - Précisez si possible le lieu exact, le nombre de victimes, la nature du sinistre.
- Rejoignez immédiatement un local clos,
- Confinez-vous dans ce bâtiment en bouchant les arrivées d'air, en arrêtant les ventilations et les climatisations,
- Éloignez-vous des portes et des fenêtres,
- Écoutez la radio,
- N'allez pas chercher les enfants à l'école,
- Évitez de téléphoner,
- Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation.

## Après : J'organise le retour à la normale

- Aérez les pièces,
- S'il y a des victimes, ne les déplacez pas (sauf incendie).

## 2 - A retenir : Les réflexes qui sauvent



- Enfermez-vous dans un bâtiment,



- Bouchez toutes les arrivées d'air,



- Ecoutez la radio pour connaître les consignes à suivre : FM 99.2 / 102.0 / 100.9,



- N'allumez ni flamme ni cigarette,



- **Ne téléphonez pas (sauf nécessité absolue), libérez les lignes pour les secours,**



- N'allez pas chercher vos enfants à l'école : elle les prend en charge.